



Doc. 15431
25 janvier 2022

En finir avec les disparitions forcées sur le territoire du Conseil de l'Europe

Amendement¹ n° 5

Mme Mariia MEZENTSEVA, Ukraine, Groupe du Parti populaire européen
Mme Lesia VASYLENKO, Ukraine, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
Mme Larysa BILOZIR, Ukraine, Groupe du Parti populaire européen
M. Oleksii GONCHARENKO, Ukraine, Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique
Mme Yevheniia KRAVCHUK, Ukraine, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
Mme Olena KHOMENKO, Ukraine, Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique
M. Rustem UMEROV, Ukraine, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
Mme Yuliia OVCHYNNYKOVA, Ukraine, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
Mme Olena MOSHENETS, Ukraine, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 12.5, insérer le paragraphe suivant:

«à imposer des sanctions aux organes étatiques, aux groupes contrôlés par l'État et aux individus qui sont impliqués dans les affaires de disparitions forcées sur les territoires des États membres du Conseil de l'Europe ou qui entravent des enquêtes effectives sur ces affaires;».

Déposé par:

MEZENTSEVA Mariia, Ukraine, PPE/DC
BILOZIR Larysa, Ukraine, PPE/DC
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE/AD
KHOMENKO Olena, Ukraine, CE/AD
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE
MOSHENETS Olena, Ukraine, ADLE
OVCHYNNYKOVA Yuliia, Ukraine, ADLE
UMEROV Rustem, Ukraine, ADLE
VASYLENKO Lesia, Ukraine, ADLE

1. 2022 - Première partie de session

